

## **Procès-verbal du C.A extraordinaire (vidéoconférence) de l'asbl FVWB du VENDREDI 5 Juin 2020 à 19 H**

Présents :

**Président** : D. Van Daele

**Administrateurs** : D. Reterre, F. Fossépré, P. Schmets, F.Vandenbenden,  
A.M Habets, Davaux E.

**Responsables cellules** : Didembourg C, Loppe, M,

**Invités permanents** : Achten P, Van Bever D, Gruselin R, Van Der Vorst P.

**Absents excusés** : Biron T, Valentin B.

---

### **Compte rendu du dernier CNS et application des mesures.**

Rappel des changements intervenus lors de ce dernier CNS au niveau de notre sport. Les affiches avec les directives seront transmises aux clubs et une communication sur le site avant le 8 juin.

Règlement complémentaire.

Demandé par plusieurs administrateurs, l'article 1.1 prévoit les modalités en cas d'arrêt en cours de championnat.

Afin d'éviter d'être en concurrence avec les finales de la coupe organisées dans plusieurs entités le 1<sup>er</sup> mai, il est décidé que les tours finaux des seconds P1 (Dames et Messieurs) se dérouleraient le dimanche 2 mai à l'endroit désigné par le CP Liège.

Confirmation qu'il n'y aura pas de matchs de barrage mais que le classement se fera au prorata du coefficient des équipes.

### **Cartes de coach.**

Vu les circonstances de cette fin de saison et afin de ne pas pénaliser les personnes qui n'auraient pas pu s'inscrire ou suivre une formation, le CA doit décider d'un principe pour la validation des cartes pour la saison prochaine. Une proposition remise par M. Cloes et la possibilité de faire une « saison blanche » sont les deux propositions discutées.

La majorité du CA choisit d'appliquer une « saison blanche » en délivrant à chaque coach la même catégorie de carte et en ne retirant aucun point lors de l'obtention de la carte de coach 2020-2021.

Pour la carte « basic », même principe. Cette carte est validée pour la saison prochaine.

### Composition des série VB.

M. Loppe donne quelques précisions sur la façon de travailler pour l'élaboration de ces séries.

Les demandes de changement seront traitées par les ailes. Il informe que 4 clubs ont introduit une réclamation suite à différents litiges et que cela pourrait engendrer des changements dans les séries.

Plusieurs membres se demandent pourquoi discuter des séries puisque le calendrier est fait.

L'attitude du président de VB de prendre contact individuellement avec certains administrateurs et de considérer la chose acquise dès qu'il a rassemblé 5 votes en faveur de sa demande, semble récurrente et inacceptable aux yeux du CA de la FVWB. Mise au point devra être faite à ce sujet lors d'une prochaine réunion afin de mieux organiser les votes et de ne pas devoir toujours décider dans l'urgence. Pour certains, ce n'est pas démocratique.

Ils se demandent sur quelle base le Responsable financier prend une décision sans avoir consulté les administrateurs de la FVWB, d'où l'urgence de l'inviter à un de nos CA pour régler ce problème.

### Convention avec la Ligue Handisport.

Cette convention va nous permettre de multiplier et d'officialiser les actions menées avec la ligue (entre autre dans le cadre du « Volley Assis ») nous permettant d'obtenir des subsides qui seront reçu après la présentation de factures relatives à cette activité.

F. Achten demande si la FVWB peut supporter cette charge de travail sans pour autant impacter les autres missions des cadres techniques.

Vote pour la signature de la convention	6 OUI	1 Abstention
---	-------	--------------

### Candidatures pour les Comités Juridiques.

Le tableau avec les candidatures pour les différents comités juridiques est présenté.

Une constatation : il y a peu de candidats différents et donc, certains postes risquent de ne pas avoir d'élus, d'où la nécessité de remplir les cases vides au fur et à mesure des candidatures futures.

Les entités de Liège et du Hainaut vont présenter une chambre de 1<sup>ère</sup> instance décentralisée.

L'entité du Luxembourg a décidé récemment (vu le peu de candidats au niveau FVWB) de faire de même.

Quid du cumul entre les candidats des AOC et de la FVWB ?

Rappels et précisions sur les articles mis au vote à l'AG.

Ce sont les entités qui présentent les membres des chambres décentralisées et l'AG de la FVWB doit voter ces membres.

Les affiliés dépendent de la FVWB et l'instance juridique qui donne des sanctions est une instance de la FVWB.

#### Tenue de l'AG de la FVWB du 15 juin 2020.

Le dernier CNS ayant apporté peu de changement quant à la tenue de réunion et aux rassemblements de personnes, le problème de l'autorisation ou pas de rassemblement de personnes est abordé.

Le président commente le document qu'il a transmis concernant les directives générales pour les AG. Après discussion entre les administrateurs, une décision est prise au vote.

La majorité se prononce pour le maintien de l'A.G en présentiel, à la date du 15 juin dans une salle de l'Axisparc de Mont St Guibert en respectant bien entendu toutes les mesures sanitaires .

#### A.G de Volley Belgium prévue le Mardi 16 juin à Vilvorde.

On attend la convocation officielle ainsi que les documents.

La représentation pour cette AG est composée par les administrateurs de la FVWB.

Les 3 administrateurs pour le C.A sont d'office le président et 2 personnes désignées par le CA.

Le président fait un tour de table pour connaître les éventuels candidats. La désignation sera faite après notre AG.

#### Double affiliation.

Avant d'aborder le sujet proprement dit, le président fait part de son mécontentement suite à l'article paru dans la Meuse et qu'il prend comme une attaque personnelle.

Il tient à rappeler le contexte dans lequel la décision de retarder au 1<sup>er</sup> janvier le début du championnat est intervenue. En ce qui concerne la double affiliation, il regrette également les termes employés dans cet article et voit en cela, une façon pour certains de se mettre en évidence et de s'attribuer tous les mérites de cette mesure. Il estime cette méthode cavalière surtout en cette période perturbées par la pandémie. Les administrateurs cités dans cet article donnent des précisions sur leurs dires et sur la problématique de cette double affiliation. Chacun s'exprime pour dire son ressenti sur la façon dont ce dossier a été traité mais chacun s'accorde pour dire que seul le résultat compte soit l'acceptation de la double affiliation au niveau de VB.

#### Approbation des cellules arbitrage, communication et compétition.

##### Cellule Arbitrage

- Responsable : Didembourg Christian.

- Responsables des CPA des entités : Mrs Decraene, Paduart, Cornet, Haager, Bonami.

- Formation : Mrs Emma Y, Pêcher B, Cornet J.

- Désignations (FVWB) Poriau E. - ( VB ) Dehut M.

- Arbitres de haut niveau : Mr Pêcheur, Cornet, Poriau, Paduart, Bonami

### **Cellule Communication**

- Responsable : Valentin Bernard.

Letot E.

Greif P

### **Cellule Compétition**

- Responsable : Loppe Michel

- Responsables des rencontres des AOC

- Responsables de l'homologation des AOC

- Cellule Jeunes Md Breekpot F, Mr Henaut S.

- Beach volley : Humblet Eric.

Pour P. Schmet, la cellule communication manque de référent et pour la cellule compétition, M. Loppe est surchargé .

Pour F. Vandenbenden, 2 cellules ne correspondent pas au ROI.

Vote pour l'approbation des cellules	6 OUI
--------------------------------------	-------

1 vote ( arbitrage : Abstention, communication : Non, compétition : Non)
--

### **Divers.**

- P. Schmets interpelle et demande des explications sur la situation actuelle du personnel et sur le chômage technique qui a été mis en place.

Le président répond et donne toutes les précisions sur la situation de chacun.

Il soumet au CA une demande émanant du directeur technique sur la poursuite de ses activités dans le futur. Les différents cas de figures possibles sont exposés. La majorité du CA se prononce pour la poursuite du contrat actuel tant que la législation permet à l'intéressé de prêter et ce dans les limites autorisées par la loi avant la mise à la pension légale.

- D. Van Bever demande des explications sur l'information mis sur le site concernant le relevé destiné aux clubs alors qu'il a été décidé que la facturation serait postposée (octobre) ainsi que sur la facture envoyée par VB aux clubs évoluant à ce niveau.
- Modèle de feuille pour le match Réserve.

Une feuille simplifiée est présentée et pourra être utilisée en Promotion ou en cas de problèmes techniques avec la tablette utilisée pour l'encodage de la rencontre.

Contact sera pris avec Ethias pour envisager l'encodage des déclarations d'accident en mode électronique.

A noter, qu'en VB l'utilisation de la tablette se fera aussi pour le match réserve.

A.M HABETS

Secrétaire FVWB